

Droit de l'environnement et développement durable

Niveau d'étude
Bac +4

Composante
**ENSIP : Ecole nationale supérieure
d'ingénieurs de Poitiers**

Présentation

Description

Ce cours présente les enjeux et les objectifs du développement durable. Il donne des notions de droit de l'environnement en présentant les différents acteurs et textes réglementaires concernant la protection des sites, des paysages, des espaces naturels et de certains espaces géographiques, la maîtrise de l'urbanisme, le régime général des installations classées pour la protection de l'environnement, la loi sur l'eau et la prévention des risques naturels et technologiques. Ce cours aborde également les méthodologies employées pour les études d'impact et les études diagnostiques, le management environnemental.

Objectifs

- comprendre et mettre en oeuvre les interactions liées au développement durable
- interpréter les textes réglementaires et les enjeux d'un territoire par une analyse interdisciplinaire des paramètres environnementaux, économiques et sociaux
- apprendre à définir en fonction des enjeux prioritaires des territoires et en application des textes réglementaires, les programmes techniques et les aménagements à réaliser

Heures d'enseignement

CM

CM

18h